



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8867^e séance

Mardi 28 septembre 2021, à 15 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} Byrne Nason	(Irlande)
<i>Membres :</i>	Chine	M. Dai Bing
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M ^{me} Broadhurst Estival
	Inde	M. Gotru
	Kenya	M. Kimani
	Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
	Niger	M. Aougi
	Norvège	M ^{me} Heimerback
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} DeShong
	Tunisie	M. Ben Lagha
	Viet Nam	M ^{me} Tra Phuong Nguyen

Ordre du jour

La situation en Somalie

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Shukria Dini, cofondatrice et Directrice exécutive du Somali Women's Studies Centre, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue à la Vice-Secrétaire générale, S. E. M^{me} Amina Mohammed, à qui je donne maintenant la parole.

La Vice-Secrétaire générale (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Madame la Présidente, pour la présidence de l'Irlande ce mois-ci, et vous remercier de m'avoir invitée à présenter un exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui. Je tiens également à saluer M^{me} Shukria Dini, que j'ai eu le plaisir de rencontrer au cours de ma visite. Je félicite le Conseil du rôle moteur qu'il joue sur la question des femmes et de la paix et de la sécurité, et je félicite particulièrement l'Irlande, le Kenya et le Mexique, qui sont déterminés à faire de cette question une priorité au cours de leurs présidences successives.

Ce mois-ci, j'ai eu l'occasion de me rendre en Somalie. C'était la septième mission que j'effectuais ces dernières années en lien avec les femmes et la paix et la sécurité, et ma première mission en personne depuis le début de la pandémie. C'était également la deuxième visite que j'effectuais en Somalie en lien avec cette question. J'ai fait ce déplacement pour exprimer notre solidarité avec les femmes somaliennes, qui demandent à participer pleinement et sur un pied d'égalité à la vie politique, notamment par l'application d'un quota de 30 %, et pour exprimer l'appui de la communauté internationale à la tenue d'élections inclusives, pacifiques et crédibles, dans les délais prévus.

La Somalie a franchi une étape importante lors de ses élections de 2016, avec 24 % des sièges occupés par des femmes au Parlement. Ces chiffres démontrent que des progrès sont possibles, même dans les circonstances les plus difficiles. Pourtant, ils sont en deçà de

l'engagement pris par les dirigeants politiques somaliens d'atteindre une représentation de 30 % de femmes au Parlement. Chaque femme compte.

Certains craignent réellement qu'à l'issue des élections qui ont lieu actuellement à la Chambre du peuple, les niveaux de représentation diminuent, malgré les promesses et les dispositions des accords électoraux. Pendant mon séjour à Mogadiscio, j'ai eu des échanges avec le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, le Premier Ministre Mohamed Hussein Roble, les membres du Comité consultatif national somali, composé du Premier Ministre et des dirigeants des États membres de la fédération, les membres de l'Équipe chargée d'organiser les élections indirectes au niveau fédéral, l'Équipe chargée d'organiser les élections indirectes au niveau de l'État et le Comité de règlement des contentieux électoraux, ainsi qu'avec des groupes de femmes, des représentants de la société civile, des chefs coutumiers et des représentants de la communauté internationale.

J'ai systématiquement et uniformément constaté un solide attachement au principe de la participation des femmes sur un pied d'égalité et au quota de 30 %. Il était encourageant d'entendre le Comité consultatif national somali dire qu'il avait convenu de mesures visant à garantir l'intégrité, la transparence et la crédibilité des élections, ainsi que le respect du quota de femmes.

Par ailleurs, je me suis félicitée de l'esprit d'initiative du Premier Ministre et des mesures concrètes qu'il a prises pour renforcer la représentation des femmes, notamment la réduction des frais de candidature pour les femmes et la nomination d'ambassadeurs de bonne volonté chargés d'appuyer et de défendre le quota de 30 % auprès des dirigeants des États membres de la fédération. Il était également encourageant d'entendre les chefs coutumiers reconnaître le rôle central que jouent les femmes dans la promotion de la paix et de la sécurité en Somalie.

Tout le monde s'est montré attaché à la question de l'inclusion des femmes, mais de réels défis subsistent. Les femmes elles-mêmes ont parlé des obstacles auxquels elles se heurtent en permanence lorsqu'elles tentent d'obtenir un appui financier pour mener des campagnes. Elles ne disposent pas non plus des réseaux et des relations politiques dont bénéficient leurs homologues masculins. Le contexte politique en général ne favorise pas la représentation des femmes, et de nombreux dirigeants masculins continuent de soutenir des candidats masculins.

Ces difficultés sont aggravées par la violence et la discrimination. Les femmes ont signalé que dans certains États, les candidates ne peuvent pas louer de bureaux de campagne, ce qui est un moyen simple et efficace de les empêcher d'être élues. Les femmes ont évoqué, sans exception, la nécessité d'être mieux protégées contre l'intimidation, le harcèlement et la violence.

Il y a trois jours à peine, M^{me} Hibaq Abukar, Conseillère pour la condition féminine et les droits de la personne au Cabinet du Premier Ministre, a malheureusement perdu la vie dans un attentat à la bombe à Mogadiscio. Je rends hommage à M^{me} Abukar et à toutes les femmes somaliennes, qui prennent chaque jour le risque de se battre pour leurs droits. Les femmes vivant dans les zones contrôlées par les Chabab sont confrontées à des problèmes de sécurité supplémentaires, qui compromettent leurs efforts pour faire campagne ouvertement.

Les femmes que j'ai rencontrées ont réclamé un mécanisme concret visant à garantir l'application du quota de 30 % ainsi qu'une évolution vers des élections au suffrage direct, suivant le principe « une personne, une voix ». Le format actuel d'élection au suffrage indirect place la prise de décision politique entre les mains des chefs de clans, qui sont tous des hommes.

Les femmes ont demandé à leurs dirigeants de mettre intégralement en œuvre tous les accords politiques relatifs aux élections. Il s'agit notamment des accords politiques du 17 septembre et du 27 mai, ainsi que du communiqué du 22 août, dans lesquels les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération se sont engagés à respecter le quota de 30 % de femmes. Les femmes ont également appelé à des réformes constitutionnelles qui créeraient une solution pérenne en leur réservant une proportion des sièges au Parlement, ainsi qu'à leur inclusion dans les comités électoraux en tant que déléguées et candidates.

Au niveau de l'État, la Ministre des femmes et de la promotion des droits de la personne, avec laquelle je me suis entretenue, a encouragé l'ONU à continuer d'appuyer à la fois le processus de révision constitutionnelle et un système électoral multipartite. Elle a souligné qu'il s'agit là de la clef pour accroître la participation des femmes aux élections et processus politiques. Il a également été reconnu que l'émancipation économique des femmes est inextricablement liée à leur participation à la vie politique et a des incidences directes sur leur capacité de prendre part à la vie publique. Elle a ensuite appelé l'ONU à redoubler d'efforts pour appuyer le potentiel et l'indépendance des femmes ainsi que leur participation aux activités économiques.

Ma visite en Somalie a eu lieu à un moment où les tensions entre les dirigeants politiques s'étaient exacerbées. Lors de mes entretiens avec le Président et le Premier Ministre, j'ai réitéré le message de la communauté internationale selon lequel la Somalie ne doit pas retomber dans les divisions et les conflits du passé. Les deux dirigeants se sont engagés à faire tout leur possible pour éviter une crise en poursuivant le dialogue, en réglant les problèmes de manière pacifique et en maintenant la dynamique en vue des élections.

Depuis, la situation a évolué, comme le Représentant spécial du Secrétaire général en a informé les membres du Conseil. Malgré la poursuite des négociations, il n'y a pas encore eu de percée, et je continue d'encourager les dirigeants somaliens à désamorcer les tensions, à trouver une solution de compromis et à continuer de progresser dans l'organisation des élections, lesquelles renforceront la stabilité dans toute la région.

Le besoin de stabilité régionale a également été souligné lors de mes réunions avec les Présidents Kenyatta et Hassan, du Kenya et de la Tanzanie, avant mon arrivée en Somalie. Selon ces deux chefs d'État, la communauté internationale doit accorder une attention accrue et soutenue à la stabilité dans la Corne de l'Afrique. Il est clair que la Somalie est une source de préoccupation pour les pays voisins. Le pays et la région ont besoin d'une transition sécurisée, afin de pouvoir concentrer leurs efforts sur la consolidation des dividendes de la paix et sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable.

Le processus électoral en Somalie bénéficie d'un élan considérable. Il est essentiel qu'il se poursuive jusqu'à la fin des élections de la Chambre haute et le début du processus pour la Chambre basse. À cet égard, je me félicite de l'annonce du calendrier électoral pour les sièges du Somaliland. Pour l'avenir, j'exhorte les dirigeants à s'attacher en priorité à la mise en œuvre intégrale de l'accord électoral, à mettre en place des mécanismes concrets pour respecter le quota de 30 % et à renforcer les efforts visant à protéger les femmes contre la violence, notamment en garantissant l'égalité d'accès à la justice pour toutes les femmes. Les Somaliens ne pourront pas faire avancer leur pays et susciter la confiance dans les institutions et les élections sans une participation égale des femmes. Des élections ouvertes à tous permettront de jeter les bases d'un pays résilient, durable et inclusif.

J'ai effectué cette deuxième visite en Somalie car la participation politique des femmes change la donne dans nos efforts pour parvenir à un développement et à une paix durables et à une société plus résiliente et inclusive. La participation et la représentation des femmes dans la vie politique est la condition *sine qua non* d'une paix durable en Somalie. Le quota de 30 % est une première étape cruciale vers une représentation égale des femmes dans tous les secteurs de la vie, des entreprises aux services publics, des élections aux nominations. Comme l'a fait remarquer une femme Ministre de l'État fédéral, les femmes en Somalie représentent plus de 50 % de la population, donc le quota de 30 % n'est qu'un début. Ce point a été repris par un membre de l'équipe chargée d'organiser les élections, qui a fait remarquer que le Parlement s'appelle la Chambre du peuple, et qu'il doit donc refléter le fait que la moitié de ce peuple est constitué de femmes.

Je voudrais partager avec le Conseil de sécurité l'appel que j'ai entendu de la part de nombreux dirigeants somaliens, qui demandent que la communauté internationale continue d'accorder son attention, son appui et son partenariat au pays. La Mission et l'équipe de pays des Nations Unies sont déterminées à y veiller avec le soutien du Conseil, et, grâce à ces efforts, je suis convaincue que la Somalie continuera d'aller de l'avant. J'espère pouvoir prochainement retourner dans le pays pour constater les progrès réalisés et rencontrer les membres du nouveau Parlement, dont au moins 30 % seront des femmes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie la Vice-Secrétaire générale de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Shukria Dini.

M^{me} Dini (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir invitée à prendre la parole devant le Conseil de sécurité.

Mon nom est Shukria Dini. Je suis une militante pour l'égalité des sexes et la paix, et je fais actuellement partie des ambassadeurs de bonne volonté chargés de promouvoir le respect du quota de 30 % de femmes dans les élections nationales somaliennes de 2021-2022. Je tiens à transmettre au Conseil de sécurité les salutations les plus chaleureuses de toute l'équipe des ambassadeurs de bonne volonté et de toutes les femmes somaliennes.

C'est un honneur et un privilège pour moi de m'exprimer au nom des femmes somaliennes. Dans cet exposé, je me considère comme la porteuse des vues et des

préoccupations que les femmes somaliennes souhaitent partager avec les membres du Conseil de sécurité.

La récente visite de la Vice-Secrétaire générale, Amina J. Mohammed, début septembre, et la visite du Ministre irlandais des affaires étrangères en juillet nous ont donné l'impulsion dont nous avons bien besoin. Leurs visites ont permis d'attirer l'attention sur cette question et de faire pression sur les principaux acteurs en Somalie pour qu'ils soutiennent la représentation et la participation des femmes dans les opérations électorales en cours. Ces deux visites ont été appréciées par les femmes somaliennes et nous ont confirmé que nous ne sommes pas seules dans notre lutte pour la participation politique, l'autonomisation et l'égalité.

Dans mon exposé, je ferai la lumière sur l'importance de la participation et de la représentation des femmes dans les processus politiques, notamment dans les élections en cours, sur les préoccupations des femmes somaliennes et sur l'importance et l'urgence d'atteindre le quota de 30 % de femmes. Du fait du conflit prolongé en Somalie, les rôles des femmes ont changé. Les femmes sont devenues les principaux soutiens de leur famille élargie. En fait, on estime que plus de 60 % des ménages en Somalie dépendent fortement des maigres revenus des femmes.

Les femmes sont également devenues les protectrices de leur famille. En assumant ces nouveaux rôles et responsabilités, les femmes somaliennes ont appris à exercer leur pouvoir d'action et sont devenues de véritables leaders à leur manière. Elles ont prouvé qu'elles pouvaient faire preuve d'ingéniosité et qu'elles étaient indispensables à la survie de leurs familles et de leurs communautés. Elles ont pu élaborer des stratégies locales et des solutions sociales, et elles sont en train de transformer leur pays. Bien que les femmes aient joué un rôle de premier plan dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits en Somalie, elles ne sont pas suffisamment représentées dans les processus de paix et les processus politiques officiels, et elles manquent d'occasions pour améliorer leur représentation dans les processus officiels de prise de décisions.

La visite de la Vice-Secrétaire générale, qui était une mission de haut niveau du Siège de l'Organisation des Nations Unies, était historique et nécessaire. Voir une femme leader exprimer sa solidarité avec les femmes somaliennes et dialoguer avec les dirigeants nationaux et des États membres de la fédération, les chefs de clans et les équipes électorales pour garantir le respect du quota de 30 % était en effet une occasion très rare mais très

efficace pour les femmes somaliennes. Elles en sont sorties plus encouragées et plus motivées pour poursuivre leur lutte en vue d'obtenir un quota minimum de 30 % lors des prochaines élections. Les femmes somaliennes ont beaucoup apprécié la visite de M^{me} Mohammed.

Je tiens à souligner que la représentation des femmes dans les processus politiques est une question de droits humains, de justice, de sécurité, de paix et de démocratie. Pour relever les défis auxquels les femmes sont confrontées dans notre société, il faut faire entendre davantage la voix des femmes et renforcer leur leadership. Nous avons besoin de plus de femmes leaders pour s'attaquer aux obstacles auxquels les femmes sont confrontées. La participation des femmes aux processus politiques et électoraux est essentielle pour reconstruire une Somalie porteuse de transformation, pacifique et inclusive.

Les processus électoral en cours sont une occasion d'améliorer le rôle, la représentation et la participation des femmes en politique, et il est essentiel que nous organisions des élections inclusives. La représentation et la participation des femmes aux élections et aux processus politiques sont essentielles à l'instauration d'une société inclusive et à l'accroissement de l'influence des femmes dans la prise de décisions, la définition des priorités et l'allocation des ressources.

La responsabilité politique et une gouvernance tenant compte des questions de genre ne peuvent être effectives que lorsque les femmes participent aux instances de décision. Les processus politiques d'exclusion menacent la paix durable, la stabilité, l'égalité des sexes et le redressement de la Somalie. Les femmes somaliennes apportent des expériences, des compétences et des perspectives différentes, ce qui peut enrichir les processus de paix et les processus politiques, sans parler du processus de démocratisation dans son ensemble. Les femmes ont utilisé leur marginalisation au sein du système clanique pour gagner la confiance de tous les clans, ce qui leur permet de mobiliser les acteurs de la communauté pour qu'ils s'unissent, de venir en aide aux groupes les plus vulnérables, de tirer parti de leurs revenus limités et durement gagnés, et de nourrir leur famille élargie et les membres de leur entourage.

Nos élections nationales doivent être considérées comme un appel à promouvoir la paix, la sécurité et l'unité en Somalie. Les femmes somaliennes ont appelé à des élections pacifiques, et elles estiment que leur participation aux opérations électorales réduira les tensions entre les différents acteurs. Les femmes ont appelé tous

les partis et toutes les parties prenantes à mettre de côté leurs rivalités politiques et à soutenir des élections pacifiques pour le bien du pays.

Respecter le quota de 30 % de femmes doit être une priorité absolue dans les élections nationales en cours. Bien que les dirigeants politiques aient promis de respecter le quota de femmes, les somaliennes restent extrêmement préoccupées par l'issue des élections, en particulier au vu des résultats obtenus jusqu'à présent dans les sénatoriales, déjà terminées. C'est là que le travail des ambassadeurs de bonne volonté devient extrêmement important, notamment pour mener des opérations de sensibilisation de grande envergure sur le long terme et faire pression sur les acteurs essentiels.

Depuis leur nomination, les ambassadeurs de bonne volonté ont activement participé à des activités de plaidoyer et de sensibilisation auprès d'acteurs essentiels, tels que les dirigeants nationaux et régionaux, et d'autres intervenants essentiels pour faire respecter le quota de femmes. Nous nous rendons dans les États membres de la fédération et nous nous entretenons directement avec diverses parties prenantes, les exhortant à préserver le quota de femmes. Les ambassadeurs de bonne volonté proposent des idées et formulent des recommandations pour la mise en place d'un tel mécanisme pour toutes les parties prenantes.

Les femmes somaliennes et les ambassadeurs de bonne volonté exhortent la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, à aider la Somalie pour continuer de faire pression sur les membres du Comité consultatif national somali. J'exhorte également le Conseil de sécurité à convaincre nos dirigeants qu'ils ne peuvent et ne doivent pas conduire notre pays au chaos et aux violences, qu'une solution politique est la seule voie possible, que les élections doivent avoir lieu sans plus tarder et que le quota de 30 % doit être respecté.

Pour que le quota de 30 % soit appliqué, nous avons des exigences très simples. Premièrement, il faut désigner et réserver 83 sièges pour les femmes lors des élections à la Chambre du peuple ; mettre de côté et réserver 10 sièges pour les femmes sur les 25 sièges restants au Sénat ; et organiser des élections pour pourvoir les sièges réservés aux femmes avant la tenue des élections pour pourvoir les sièges généraux.

Deuxièmement, il faut prendre les mesures appropriées pour assurer la protection des femmes pendant les processus électoraux. Et, troisièmement, les dirigeants des États membres de la fédération qui

sont membres du Comité consultatif national somali doivent veiller à ce que l'Équipe chargée d'organiser les élections indirectes au niveau fédéral et l'Équipe chargée d'organiser les élections indirectes au niveau de l'État rejettent toute nomination de candidats masculins pour les sièges réservés aux femmes.

Nous avons également un message pour la communauté internationale. Nous lui demandons de ne pas appuyer les élections si le quota de 30 % de femmes n'est pas respecté. Nous lui demandons de ne pas saluer les mesures et les décisions prises par les acteurs nationaux si les sièges réservés aux femmes ne sont pas protégés.

L'espace de la société civile reste essentiel pour aider les femmes à participer à l'exercice des responsabilités, et offre aux femmes un point d'accès à la politique. C'est dans cet espace que les femmes somaliennes fournissent des services indispensables aux populations vulnérables et renforcent leur leadership. Il est essentiel de donner aux femmes opérant dans cet espace les moyens d'occuper des postes à responsabilité afin qu'elles puissent changer la vie de nombreuses femmes dans toute la Somalie.

Pour conclure, je dirai que la Somalie est dans une meilleure situation qu'il y a 10 ans, mais nous sommes à la croisée des chemins, et avec des progrès aussi bancals, les femmes resteront exclues du pouvoir. La construction d'une nouvelle Somalie ne sera possible que lorsque les femmes et toutes les autres communautés marginalisées seront pleinement incluses dans tous les processus de paix et tous les processus politiques. Il ne faut pas laisser filer l'occasion offerte par l'élection en cours.

Une fois encore, je souhaite vous adresser, Madame la Présidente, ainsi qu'aux autres membres du Conseil de sécurité, nos sincères remerciements et vous faire part de notre gratitude pour l'occasion que vous nous avez donnée de nous exprimer, ainsi que pour l'appui indéfectible que vous apportez à la Somalie et aux femmes somaliennes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Dini de son excellent exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier nos intervenantes, la Vice-Secrétaire générale et M^{me} Shukria Dini. Je suis très frappée.

Je suis très reconnaissante à l'Irlande d'avoir organisé la présente séance. Je pense qu'ici, au Conseil de sécurité, nous avons tendance à nous concentrer sur ce que l'on appelle le tableau général des crises politiques et de sécurité, et c'est notamment le cas en ce qui concerne les conditions de sécurité en Somalie. Mais aujourd'hui, nous avons l'occasion de nous concentrer sur leurs conséquences réelles sur la vie quotidienne des femmes et des filles somaliennes, qui sont déterminées par ces facteurs dits généraux.

Nous avons également entendu de la part de la Vice-Secrétaire générale et de Shukria Dini que les femmes et les filles somaliennes ne subissent pas passivement les conditions politiques et de sécurité, mais qu'elles sont également de puissantes agentes du changement. À cet égard, je voudrais faire trois observations.

Premièrement, nous devons reconnaître clairement que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les crises politiques persistantes en Somalie empêchent toute avancée notable sur les autres priorités de la Somalie, notamment le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. C'est le sacrifice qu'impose la crise actuelle, et ce recul exacerbe les problèmes politiques de la Somalie. L'inégalité entre les sexes et le cycle perpétuel de la violence contre les femmes et les filles contribuent à l'insécurité prolongée et à l'instabilité en Somalie, ainsi qu'à l'insurrection des Chabab.

À cet égard, je tiens à souligner que le Royaume-Uni est profondément préoccupé par la violence sexuelle et fondée sur le genre, qui reste omniprésente en Somalie. Selon certaines informations, les taux de mariage forcé et de mutilations génitales féminines ont augmenté pendant la pandémie. Aussi exhortons-nous à nouveau les dirigeants somaliens à donner la priorité à l'adoption, dès que possible, du projet de loi de 2018 relatif aux infractions sexuelles et à mettre en œuvre ses dispositions.

Deuxièmement, comme nous l'avons entendu, pour régler ces problèmes, les femmes doivent participer aux processus de prise de décision. Pour que le développement à long terme de la Somalie soit inclusif et efficace, il est essentiel de prendre des mesures garantissant une participation des femmes sur un pied d'égalité et une représentation égale entre les femmes et les hommes dans les postes de décision et de direction.

Comme nous l'a dit aujourd'hui M^{me} Shukria Dini, et comme nous l'ont dit auparavant des dirigeants de la société civile somalienne, les femmes ont un rôle important et constructif à jouer dans le développement de la Somalie, et elles méritent d'être traitées sur un pied d'égalité. Par conséquent, le Royaume-Uni appelle à nouveau les dirigeants somaliens à tenir leur engagement de faire en sorte qu'un minimum de 30 % des sièges au Parlement reviennent à des femmes dans le cadre des élections en cours, conformément aux accords électoraux de 2020 et 2021.

Alors que le processus électoral à la Chambre haute touche à sa fin, il est décevant de constater que les dirigeants somaliens n'ont pas respecté cet engagement. C'est pourquoi nous les exhortons à prendre des mesures pour que leur engagement soit respecté lors des prochaines élections à la Chambre basse.

Troisièmement, nous encourageons également la Somalie à accélérer l'élaboration finale, l'adoption et la mise en œuvre complète de son plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité, en étroite collaboration avec la société civile. Il s'agit d'une composante essentielle des efforts visant à renforcer la participation des femmes à la consolidation de la paix et au progrès socioéconomique.

Le Royaume-Uni réitère son engagement à travailler de manière constructive avec la Somalie et les femmes somaliennes pour renforcer le rôle des femmes dans la paix et la sécurité et faire progresser les droits de la personne et la démocratie aux fins d'une stabilité à long terme.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed et M^{me} Dini de leurs exposés, et je tiens à exprimer mes condoléances aux familles des victimes des deux attentats à la bombe perpétrés en Somalie le 25 septembre dernier.

Les femmes représentent une force importante pour parvenir à une paix durable et construire une société inclusive. Ces dernières années, le Gouvernement somalien a déployé des efforts considérables pour protéger les droits et les intérêts des femmes, combattre la violence fondée sur le genre et renforcer la voix des femmes dans la vie politique et socioéconomique. La Chine se félicite de la détermination du Gouvernement à garantir des sièges réservés aux femmes lors des élections, ainsi que des mesures concrètes qui ont été prises pour encourager la participation politique des

femmes, notamment la réduction des frais de candidature pour les femmes, la nomination d'ambassadeurs de bonne volonté et la création de comités de mobilisation.

Après une longue période de guerre en Somalie, la reconstruction nationale ne peut se faire du jour au lendemain. La communauté internationale doit être patiente et encourager, étape par étape, une plus grande inclusion politique en Somalie.

La stabilité politique et l'unité nationale en Somalie contribueront à créer des conditions favorables à la participation pleine et effective des femmes à la vie politique, sur un pied d'égalité. Nous avons constaté que les divergences entre les dirigeants somaliens ne sont toujours pas aplanies, et nous sommes préoccupés par leurs éventuelles répercussions sur la situation politique et les conditions de sécurité sur le terrain. Le 18 septembre, le Conseil de sécurité a publié une déclaration à la presse (SC/14641) appelant les dirigeants somaliens à faire preuve de retenue, à donner la priorité aux intérêts du pays et du peuple, à régler leurs différends par le dialogue et la concertation et à maintenir la sécurité et la stabilité politiques. Nous pensons que les dirigeants somaliens tiendront compte des voix et des souhaits du peuple et de la communauté internationale et renforceront l'unité du pays.

La Chine encourage l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie à poursuivre leurs efforts de médiation afin de remettre la situation politique en Somalie sur la bonne voie. La tâche la plus urgente pour la Somalie à l'heure actuelle consiste à organiser des élections réussies. Toutes les parties ont fait des progrès dans la mise en œuvre du consensus obtenu le 17 septembre 2020 et le 27 mai 2021. Pourtant, les élections somaliennes sont encore confrontées à de nombreux défis complexes. Certaines questions fondamentales en suspens pourraient avoir des répercussions sur leur déroulement.

La Chine encourage la Somalie à continuer de faire avancer le processus électoral conformément au calendrier convenu par toutes les parties, et à régler les questions en suspens par le dialogue politique. La communauté internationale doit continuer d'apporter l'appui financier et technique nécessaire aux élections, tout en respectant le principe d'un processus dirigé et contrôlé par les Somaliens.

En raison des multiples défis, la situation actuelle en Somalie est délicate et complexe. Le Conseil de sécurité doit calibrer la périodicité et les efforts investis dans les délibérations, et être saisi des priorités de la situation afin que la Somalie puisse se concentrer sur l'avancement de dossiers importants concernant son avenir et son destin.

M^{me} DeShong (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de la visite opportune de la Vice-Secrétaire générale Mohammed en Somalie et des réunions qui se sont tenues avec le Président, le Premier Ministre, des femmes membres de la société civile, les organismes de gestion des élections, les ambassadeurs de bonne volonté et les anciens, et de l'importance que cette visite revêt pour promouvoir la participation et le leadership pleins et entiers des femmes dans le pays. Je remercie M^{me} Mohammed d'avoir partagé son analyse de la situation. Son expression de solidarité en faveur du respect du quota de 30 % est à la fois opportune et nécessaire. Nous remercions également M^{me} Dini d'avoir partagé avec nous aujourd'hui ses connaissances spécialisées et ses données d'expérience en tant que chercheuse et figure de la société civile. La participation des femmes somaliennes à la politique et à l'économie doit être garantie et soutenue, et elle doit pouvoir se faire sans violence ni intimidation. Nous exprimons nos condoléances à la famille de Hibaq Abukar et aux familles de toutes les victimes de l'attentat perpétré à Mogadiscio le week-end dernier.

Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicite de la détermination dont fait preuve le Gouvernement fédéral somalien en vue d'atteindre le quota fixé pour la représentation politique féminine. La désignation du comité de mobilisation, d'ambassadeurs de bonne volonté et de défenseurs par le Premier Ministre Roble et le Conseil consultatif national pour promouvoir l'inclusion des femmes dans les élections est la preuve de cette détermination. La réduction de 50 % des frais d'inscription des candidates, comme cela avait été fait lors des élections de 2016/2017, est une autre décision importante prise par le Gouvernement fédéral somalien et le Conseil consultatif national.

Toutefois, nous prenons acte des préoccupations exprimées par M^{me} Batula Axmed Gaballe, Présidente de l'Organisation nationale des femmes somaliennes et du comité de mobilisation récemment créé, dans son exposé devant le Conseil de sécurité le mois dernier (voir S/PV.8833). Tout en se félicitant de la mobilisation et des actions entreprises par le Gouvernement pour

respecter le quota, elle a réitéré l'importance de la coopération entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, la nécessité d'échanger avec les États membres de la fédération et les chefs de clan sur les sièges réservés pour les femmes au Parlement, et la mise en œuvre globale d'un mécanisme concret pour l'application du quota. Nous réitérons les appels à la coopération entre les membres du Gouvernement fédéral somalien et entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, non seulement pour assurer le bon déroulement des différentes phases de l'élection, mais aussi pour que l'objectif concernant le nombre de femmes élues au Parlement soit atteint ou dépassé.

Grâce à des organisations telles que le Somali Women's Studies Centre, représenté ici par M^{me} Dini, dont les travaux couvrent à la fois les questions de genre et liées à la jeunesse pour se concentrer sur la participation des femmes à la politique, la fin de la violence fondée sur le genre et l'autonomisation économique des femmes, les femmes somaliennes sont en première ligne dans la transformation de leur société. Nous ne devons pas non plus perdre de vue les risques climatiques et liés à la sécurité auxquels les femmes et les filles sont les plus exposées, ni le fait qu'un changement de ces dispositions nécessite la participation et le leadership politiques des femmes.

Le pays a bénéficié d'un important appui de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM). Nous saluons l'appui technique et logistique fourni par la MANUSOM, et sa coordination de l'aide financière internationale pour les élections en Somalie. Les récentes visites dans les États membres de la fédération, y compris la visite dans le Puntland des responsables de l'AMISOM, de la MANUSOM et des missions de l'Union européenne et de la Suède en Somalie, ont été essentielles pour souligner l'attachement régional et international à la coopération du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération concernant les élections, ainsi que le droit des femmes somaliennes à la participation politique et aux autres processus d'édification de l'État. Nous nous félicitons également de la visite de la délégation des partenaires internationaux à Baidoa, dans l'État du Sud-Ouest, pour réitérer ce même point.

Nous félicitons le comité national chargé de la sécurité des activités électorales pour ses efforts visant à coordonner la sécurité des élections, et nous saluons le rôle de l'AMISOM, qui travaille aux côtés

des commissaires de police fédéraux et des États, dans le cadre de ces efforts. Il convient également de saluer la mobilisation de l'Union africaine en faveur de la demande de financement formulée par le Gouvernement fédéral somalien en vue de se procurer du matériel électoral, ainsi que ses efforts, aux côtés des forces de sécurité somaliennes, pour déjouer les tentatives des Chabab de perturber les élections.

En conclusion, ne perdons pas de vue l'objectif pour lequel les élections sont organisées et pourquoi il est impératif qu'elles soient ouvertes à tous. Comme indiqué dans les accords du 17 septembre 2020 et du 27 mai 2021, les élections sont essentielles pour normaliser la situation en matière de sécurité, répondre aux besoins humanitaires urgents et accélérer le développement socioéconomique. Bref, les élections sont indispensables pour faire avancer le processus d'édification de l'État. Tant que les femmes ne participent pas à la prise de décisions à tous les niveaux et qu'elles ne figurent pas parmi les artisans des politiques et des actions, l'objectif d'un développement équitable et juste restera inatteignable. C'est le cas dans toutes les sociétés. En 2016/2017, la Somalie a réalisé ce qu'une majorité de pays de l'ONU, y compris des pays développés, n'ont pas encore réussi à faire : 24 % des sièges au Parlement avaient été obtenus par des femmes, comme nous l'avons entendu. Les élections en cours devraient permettre de franchir une nouvelle étape et de réaliser les aspirations des femmes somaliennes.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie la Vice-Secrétaire générale Mohammed d'être venue nous informer aujourd'hui et d'avoir entrepris une visite en Somalie. Rien ne vaut le fait d'être sur place et d'être sur le terrain pour parler avec les gens et écouter leur point de vue. Nous avons été heureux de la recevoir au Kenya à la mi-septembre, et nous tenons à souligner à nouveau les engagements pris par notre Président à cette occasion et l'importance qu'il accorde à la paix et à la sécurité régionales. Je tiens également à remercier M^{me} Shukria Dini pour le travail qu'elle accomplit et pour le leadership dont elle fait preuve. Nous prenons au sérieux les recommandations qu'elle a adressées au Conseil de sécurité.

Cette réunion d'information est consacrée à la situation des femmes en Somalie. Je vais aller au-delà de la dimension parlementaire. Je vais aller au-delà des élections, car, après tout, la situation des femmes en Somalie est la même que celle des femmes dans de nombreux autres pays qui ont une organisation terroriste

militante sur leur territoire. Nous avons vu le Conseil de sécurité se faire l'écho de sérieuses préoccupations concernant la situation des femmes en Afghanistan après la prise de contrôle de l'État par les Taliban. La crainte est que la réalité subie par les femmes d'Afghanistan avant le renversement des Taliban ne soit encore pire à l'avenir. À l'heure actuelle, rien ne garantit que cela ne se produira pas. Certaines promesses ont été faites, mais il n'y a aucune garantie. L'idéologie extrémiste dont nous craignons qu'elle ne s'abatte sur les femmes d'Afghanistan est similaire à l'idéologie redoutable qui pourrait s'abattre sur les femmes de la Somalie, les femmes du Kenya, les femmes de la Corne de l'Afrique, les femmes du Sahel et toutes les femmes qui entrent en contact avec Al-Qaida ou avec des groupes animés par l'idéologie d'Al-Qaida.

Pour parler de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, nous devons également considérer le rôle de ces groupes en tant que détracteurs de la sûreté, de la sécurité et de la condition des femmes. Depuis mon arrivée aux États-Unis, j'ai entendu l'expression « masculinité toxique » employée dans les médias pour décrire tout comportement masculin qui est négatif et nuisible aux femmes. Quand on se rappelle de l'État islamique d'Iraq et du Levant et de ses exactions ; des Taliban d'avant 2001 ; des zones que les Chabab contrôlent et des restrictions qu'ils ont imposées aux femmes pour porter atteinte à leur égalité, à leur sécurité et à leur intégrité sexuelle, on comprend bien qu'adhérer au programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans le contexte de la situation des femmes en Somalie revient nécessairement à s'opposer résolument à ce que les Chabab demeurent une organisation militaire viable et un acteur politique potentiel. Nous voulons que le Conseil de sécurité se penche sur cette question parce que nous ne sommes pas convaincus que l'existence d'un groupe tel que les Chabab, dont les capacités n'ont pas été suffisamment affaiblies sous notre surveillance collective, nous autorise à continuer de ne parler que de quotas parlementaires comme si le fait de régler cette question allait faire disparaître ce problème particulier. Nous approuvons le quota de 30 %. Nous voulons que ce quota de 30 % soit appliqué, mais nous voulons également que les femmes soient davantage impliquées et intégrées dans les forces militaires et de police. Nous voulons que les voix des femmes soient entendues dans tout ce secteur. Nous voulons que les femmes soient protégées plus efficacement contre les Chabab, leur idéologie et leur mouvement militaire et politique sur le terrain.

Et cela ne vaut pas seulement pour la Somalie. Cela vaut aussi pour le Kenya ; pour l'Éthiopie ; pour tous les endroits de notre région où ce groupe nourrit des ambitions, parce que nous devons nous souvenir que les ambitions des Chabab ne s'arrêtent pas à la Somalie et s'étendent aux pays voisins.

Nous avons vu ce que les Chabab font aux femmes. J'ai personnellement parlé et dialogué avec des femmes qui avaient été sous leur contrôle à un moment ou un autre. Leur récit est celui d'une violence sexuelle et d'un assujettissement de tous les instants. Je recommande au Conseil de sécurité que nous redoublions d'efforts contre les Chabab, étant entendu que vaincre les Chabab, les priver de leurs capacités militaires et couper leurs sources de financement est une des initiatives les plus importantes que nous puissions prendre au nom des femmes somaliennes et des femmes de la Corne de l'Afrique.

Cela n'exclut pas ni ne minimise les préoccupations qui ont été exprimées aujourd'hui dans cette salle par d'autres délégations. Je voulais simplement offrir notre perspective afin que nous ayons un aperçu plus complet.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette séance d'information. Il est en effet opportun de mettre l'accent sur les femmes et la paix et la sécurité en Somalie. Je remercie également la Vice-Secrétaire générale, Amina Mohammed, et M^{me} Shukria Dini de leurs exposés et de leurs recommandations importantes.

Je tiens également à présenter nos sincères condoléances à toutes les personnes touchées par l'attaque commise par les Chabab samedi à Mogadiscio, notamment la famille de la conseillère pour les questions de genre au Cabinet du Premier Ministre, Hiqab Abukar.

Je voudrais ajouter trois éléments principaux sur cette question aujourd'hui.

Premièrement, la construction d'une démocratie inclusive est un objectif central du processus de consolidation de la paix et d'édification de l'État dirigé et contrôlé par les Somaliens. Toutefois, une des grandes lacunes des réformes démocratiques adoptées à ce jour a été le manque d'inclusion, en particulier des femmes. Quand on regarde les chiffres issus des élections à la Chambre haute, en l'état, il semble peu probable que les femmes obtiennent plus de 25 % des sièges. Pourtant, la Somalie devrait avoir pour ambition de dépasser le résultat obtenu il y a près de cinq ans. Nous encourageons donc vivement les responsables à tous

les niveaux à redoubler d'efforts et à mettre en place un mécanisme clair pour appliquer le quota de 30 % dans les deux Chambres du Parlement.

Deuxièmement, la participation pleine, égale et effective des femmes va au-delà de la mise en œuvre du quota de 30 %, comme l'a si bien décrit le Représentant permanent du Kenya aujourd'hui. La Charte des femmes somaliennes, conçue et promue par les Somaliennes, constitue un fondement solide sur lequel s'appuyer pour engager des processus plus larges et plus inclusifs dans tous les domaines de réforme. Elle mérite notre plein appui.

En outre, il faut fixer un calendrier précis pour la mise en œuvre du plan d'action national sur la résolution 1325 (2000), et nous encourageons la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie à créer un comité consultatif de femmes qui pourrait donner des conseils sur la mise en œuvre du plan d'action national.

Et troisièmement, la crise politique actuelle illustre la nécessité de privilégier la réconciliation nationale. La mise en œuvre du cadre de réconciliation nationale pourrait y contribuer et donner aux femmes davantage de chances de participer. Les femmes ont montré leur capacité de rapprocher les clans et de permettre l'ouverture d'un premier dialogue entre les parties au conflit, et elles ont également montré qu'elles pouvaient avoir une forte influence sur les anciens et d'autres acteurs ayant un pouvoir des décisions. Et les femmes mobilisent des ressources.

À cette fin, la Norvège a soutenu les travaux du Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation consacrés à l'élaboration du plan d'action des femmes somaliennes pour la réconciliation, qui propose plusieurs activités concrètes pour renforcer le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et la réconciliation. Nous appuyons également la création et la formation de réseaux inclusifs pour la réconciliation, au sein desquels les jeunes et les femmes jouent un rôle clef.

M. Ben Lagha (Tunisie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de présenter nos sincères condoléances aux familles des victimes ainsi qu'au peuple et au Gouvernement somaliens à la suite de l'attaque terroriste survenue la semaine dernière près du palais présidentiel à Mogadiscio, attaque revendiquée par les Chabab et qui rappelle une fois de plus à quel point la situation en Somalie est fragile et instable.

Je remercie la Vice-Secrétaire générale, Amina Mohammed, de son exposé sur sa récente visite en Somalie et je la félicite des efforts qu'elle déploie afin de promouvoir le programme pour les femmes et la paix et la sécurité en général, et plus particulièrement la participation des femmes aux prochaines élections en Somalie. Nous appuyons tous les appels des femmes somaliennes dont M^{me} Mohammed s'est fait l'écho dans sa présentation.

Je tiens également à remercier M^{me} Shukria Dini de son exposé sur les activités des ambassadeurs de bonne volonté et de la société civile pour promouvoir les droits des femmes en Somalie et renforcer leur rôle et leur participation dans les processus de prise de décisions. Je la remercie d'avoir exprimé clairement les exigences des femmes somaliennes au Conseil. Je puis l'assurer que nous prenons ces objectifs très à cœur.

Nous réaffirmons l'importance d'organiser dans les temps des élections libres, régulières et inclusives en Somalie, selon le calendrier convenu par les parties, et nous encourageons les Somaliens à continuer de s'employer à surmonter tous les obstacles à la tenue de ces élections, qui sont essentielles pour la stabilisation et l'avenir de la Somalie.

Nous espérons en particulier que l'accord conclu sur le quota minimum de 30 % de femmes aux élections parlementaires sera respecté et qu'il ouvrira la voie à une représentation et une participation croissantes des femmes à l'avenir. Nous saluons les efforts entrepris par le Gouvernement somalien à cette fin, notamment les mesures telles que la réduction des frais d'inscription pour les femmes candidates et la nomination d'ambassadeurs de bonne volonté et de champions pour militer en faveur d'une plus grande inclusion. Dans le même temps, nous partageons l'opinion qu'il importe, à ce stade, de définir précisément la manière dont ce quota de 30 % sera appliqué.

Enfin, tout en encourageant le Gouvernement somalien à continuer de promouvoir la pleine représentation des femmes à tous les niveaux de prise de décisions, nous estimons qu'il lui faut aussi répondre aux préoccupations que suscite la situation générale des femmes somaliennes, en particulier en ce qui concerne le niveau élevé de violence et d'insécurité auquel elles sont confrontées, qui entrave leur pleine participation à la vie politique et économique.

Nous estimons que la pleine inclusion des femmes dans tous les secteurs de la société et leur autonomisation économique contribueraient à renforcer la résilience, la paix et la stabilité en Somalie.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons écouté attentivement l'exposé de la Vice-Secrétaire générale, Amina Mohammed, sur les résultats de sa visite dans la région, ainsi que l'exposé de la représentante de la société civile somalienne, M^{me} Shukria Dini.

Nous voudrions remercier la Vice-Secrétaire générale pour le message politique très important qu'elle a transmis aux forces politiques de la Somalie à l'occasion de sa visite, quant à la nécessité de surmonter leurs divergences et de conclure rapidement ce long processus électoral. Nous nous félicitons de l'accent qu'elle a mis sur le renforcement du rôle des femmes dans la vie politique somalienne, notamment en ce qui concerne la concrétisation de l'engagement à garantir un quota de 30 % de femmes au sein du futur Parlement fédéral.

Nous avons également eu l'occasion d'en savoir plus à ce sujet grâce au communiqué de presse très détaillé publié par le Secrétariat la semaine dernière à l'issue de son voyage. Nous pensons que les engagements qui ont été pris en ce qui concerne le quota de 30 % ont un caractère national, qu'ils ont été pris par les Somaliens et qu'ils pourront les honorer par eux-mêmes si on leur donne le temps nécessaire et s'ils bénéficient des conditions politiques, socio-économiques et de sécurité favorables.

Ici, au Conseil de sécurité, nous devons être guidés par les réalités politiques du pays et fixer les bonnes priorités. Nous sommes d'avis que le Conseil a déjà envoyé tous les signaux nécessaires dans sa déclaration à la presse du 18 septembre (SC/14641).

La principale tâche du peuple somalien à court terme est de mener à bien les élections nationales. Malheureusement, en raison de la déstabilisation de la situation politique interne, les autorités fédérales ont été contraintes de reporter de nouveau les élections. On ne peut pas s'attendre à ce que le processus électoral s'achève avant la fin du mois de novembre.

En outre, il est essentiel de ne pas laisser la situation en matière de sécurité, qui est déjà précaire, se détériorer davantage. Malgré les mesures supplémentaires prises par le Gouvernement fédéral pour prévenir les attentats terroristes, les Chabab continuent de

lancer des attaques asymétriques habilement orchestrées contre les forces gouvernementales et les forces de la Mission de l'Union africaine en Somalie. J'en veux pour preuve l'attentat à la voiture piégée près du palais présidentiel à Mogadiscio le 25 septembre, qui a fait au moins 10 morts.

Nous attendons les propositions du Secrétaire général, de l'Union africaine et de la Somalie sur les paramètres de la présence continue d'une mission de maintien de la paix de l'Union africaine dans le pays, comme l'exige la résolution 2568 (2021).

La situation humanitaire en Somalie reste également difficile. Selon les derniers chiffres, le nombre de personnes ayant besoin d'une aide alimentaire et sociale a atteint près de 6 millions. Environ 4 millions de personnes sont exposées à un risque particulièrement élevé. Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays est en augmentation.

Étant donné que l'assistance aux États dans le domaine du développement relève des responsabilités de la Vice-Secrétaire générale, nous sommes convaincus que les efforts déployés en Somalie à cette fin se poursuivront et s'intensifieront.

M. Gotru (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed de son exposé détaillé sur la visite qu'elle a effectuée récemment à Mogadiscio. Je remercie également M^{me} Shukria Dini de nous avoir fait part des points de vue de la société civile en Somalie.

Alors que nous continuons à suivre de près l'évolution de la situation en Somalie, je voudrais souligner l'importance qu'il y a à bien définir nos priorités. La Somalie a connu une longue période d'incertitude en ce qui concerne les élections des organes législatifs prévues par la Constitution de transition. Par conséquent, la tenue d'élections et la formation d'un nouveau gouvernement revêtent la plus haute importance pour la Somalie. Nous espérons que les dirigeants somaliens continueront à faire avancer le processus électoral en cours. La communauté internationale et l'ONU doivent continuer à appuyer ces efforts. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la visite de la Vice-Secrétaire générale et du message de solidarité transmis au peuple somalien grâce à cette visite. Le déroulement pacifique des élections dans les délais fixés et conformément aux accords du 17 septembre et du 27 mai est important pour l'avenir démocratique de la Somalie.

Nous constatons également que les dirigeants politiques somaliens, tant au niveau du Gouvernement fédéral que des États membres de la fédération, ont démontré leur attachement au processus électoral. Au vu des événements récents qui ont exposé des désaccords au sein du Gouvernement somalien, nous nous félicitons de la tenue des élections à la Chambre haute. Nous espérons que les élections à la Chambre basse se tiendront également comme prévu.

L'Inde appuie l'appel en faveur de l'inclusion des femmes dans tous les secteurs de la société pour promouvoir la paix et la stabilité en Somalie. Nous estimons que le quota de 30 % de femmes au Parlement est tout à fait réalisable, étant donné que les candidates ont remporté 24 % des sièges du Parlement lors des dernières élections. Les femmes peuvent jouer un rôle essentiel dans le règlement des conflits et la réconciliation au lendemain d'un conflit. Nous sommes favorables à ce que les femmes jouent un rôle plus important dans les prises de décision.

Enfin, les retards dans la tenue des élections ont permis aux Chabab de consolider leur emprise et de gagner du terrain. Les attentats perpétrés récemment par les Chabab témoignent de cette tendance. Nous condamnons fermement les attentats terroristes perpétrés par les Chabab le 25 septembre. Nous partageons également certaines des préoccupations et des points mis en exergue par le Représentant permanent du Kenya en ce qui concerne les Chabab. Nous réitérons notre plein appui aux opérations menées contre les Chabab par les forces somaliennes et la Mission de l'Union africaine en Somalie. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre de vue l'importance de nos efforts de lutte contre le terrorisme en cette période où nous concentrons notre attention sur les élections en cours.

M^{me} Tra Phuong Nguyen (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la Vice-Secrétaire générale, Amina Mohammed, et M^{me} Dini de leurs exposés éclairants.

Nous nous félicitons de la visite que la Vice-Secrétaire générale a effectuée récemment en Somalie à l'appui du rôle des femmes dans le monde, en particulier en Somalie. Dans le contexte de multiples défis auxquels la Somalie est confrontée, cette visite a joué un rôle important pour faciliter le processus électoral dans le pays. Elle a également permis de mettre en lumière les progrès notables accomplis en matière de participation et de représentation des femmes dans le processus politique et de paix en Somalie. Nous nous félicitons des

résultats positifs de différents projets qui ont apporté un appui précieux aux femmes en Somalie. Nous saluons également la mobilisation des dirigeants somaliens en faveur de ces efforts. C'est d'autant plus encourageant que les tentatives visant à promouvoir une plus grande participation des femmes dans différents pays, y compris en Somalie, continuent de se heurter à une grande résistance, notamment sur les plans politique, social et culturel.

Nous voudrions attirer l'attention sur plusieurs points relatifs à toute une série de questions en ce qui concerne l'avenir.

Premièrement, comme l'a souligné la Vice-Secrétaire générale, les élections parlementaires sont l'occasion de faire fond sur les progrès accomplis en matière de participation politique des femmes et de contribuer à la consolidation de la résilience, de la paix et de la stabilité en Somalie. Cependant, il reste beaucoup à faire. Nous exhortons le Gouvernement somalien et les parties concernées à créer les conditions permettant aux femmes de participer à la vie politique. Le quota de 30 % de femmes au Parlement doit être garanti. Il faut également se mettre d'accord sur un mécanisme chargé spécifiquement de veiller au respect de ce critère. Il en va de la paix et de la prospérité à long terme de la Somalie.

Nous voudrions également réitérer que la communauté internationale doit continuer à apporter son appui à la pleine inclusion des femmes dans tous les secteurs de la société, notamment lors des prochaines élections. En outre, il importe de créer un environnement favorable et de renforcer les mesures de protection des civils dans le cadre du processus électoral. La préparation des élections à venir doit être abordée sous l'angle de la protection et de la participation. L'institutionnalisation adéquate du rôle des femmes dans ce processus contribuera à leur inclusion à long terme dans les mécanismes politiques, de sécurité et socioéconomiques.

Deuxièmement, nous condamnons fermement les violences et les attaques sexuelles choquantes, y compris contre les civils, en particulier les femmes et les enfants. Tout récemment, le 25 septembre, des attentats terroristes ont coûté la vie à au moins huit personnes, dont Hibaq Abukar, Conseillère pour la condition féminine et les droits de la personne au Cabinet du Premier Ministre, une personne qui, selon le Secrétaire général, était une défenseuse infatigable

des droits des femmes en Somalie. Nous adressons nos profondes condoléances aux familles des victimes et demandons instamment que les auteurs de ces violences soient traduits en justice.

Troisièmement, la Somalie reste confrontée à un certain nombre de menaces et défis de longue date, dont les criquets pèlerins, les inondations et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il va sans dire que les femmes et les filles sont parmi celles qui souffrent le plus. À cet égard, nous appelons les partenaires internationaux à aider davantage le Gouvernement somalien à atténuer les conséquences socioéconomiques de ces menaces, notamment par le biais de projets de développement dirigés par des femmes. Cela doit aller de pair avec le règlement des problèmes économiques profondément ancrés en Somalie, notamment dans le domaine du développement agricole. Ce n'est qu'avec une aide de ce type que le Gouvernement et le peuple somaliens pourront surmonter leurs problèmes sur le long terme et œuvrer à l'instauration d'une stabilité et d'une sécurité durables.

Pour terminer, je voudrais rendre hommage aux différents organismes des Nations Unies, en particulier le Cabinet de la Vice-Secrétaire générale, ONU-Femmes et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, pour leur engagement en faveur de la paix et du développement dans le pays, mais aussi et surtout en faveur des femmes somaliennes et de leur avenir. Nous réaffirmons notre plein appui aux efforts déployés par la communauté internationale pour que les voix des femmes soient entendues, leurs besoins et leurs préoccupations soient pris en compte et les rôles qu'elles jouent et les contributions qu'elles apportent pour instaurer la paix et la stabilité en Somalie soient à la fois renforcés et reconnus.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Vice-Secrétaire générale Mohammed d'être parmi nous aujourd'hui. Je remercie également M^{me} Shukria Dini de ses observations et recommandations.

Les États-Unis saluent et remercient le personnel civil et en tenue qui travaille en Somalie pour servir la communauté internationale dans un contexte extrêmement difficile. Nous remercions également l'Irlande et le Mexique en leur qualité de Présidents du Groupe informel d'experts du Conseil de sécurité chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité.

Nous nous félicitons des progrès notables qui ont été accomplis dans le processus électoral en Somalie ces trois derniers mois, mais il est impératif que le différend actuel entre le Président et le Premier Ministre ne perturbe pas ce processus et soit réglé pacifiquement. En outre, comme la Vice-Secrétaire générale Mohammed l'a souligné aujourd'hui, il reste des aspects du processus qui nécessitent une attention constante.

Parce que les femmes sont souvent victimes de discrimination et d'oppression, il est vital que leurs voix soient entendues aux plus hauts niveaux du Gouvernement. C'est pourquoi il est essentiel de prendre toutes les mesures nécessaires pour que le quota de 30 % de représentation des femmes au Parlement soit respecté, conformément aux accords politiques conclus en Somalie. Comme l'Irlande et le Mexique l'ont souligné dans l'annexe de leur lettre du 19 juillet au Secrétaire général (S/2021/668), les femmes actives dans le système politique sont plus susceptibles que les hommes d'être victimes de harcèlement et de violence pendant la période électorale. Par le passé, des femmes candidates ont même été enlevées et tuées. Les efforts visant à promouvoir l'inclusion et la participation doivent également porter sur le parachèvement des préparatifs en matière de sécurité des élections en tenant compte de la problématique femmes-hommes afin de garantir que le scrutin se déroule dans un environnement sûr et sécurisé.

Nous savons que les sociétés qui émancipent les femmes sont plus stables, plus pacifiques et plus prospères, tant sur le plan économique que politique. Les États-Unis coopèrent activement avec leurs partenaires du monde entier pour appuyer les efforts visant à promouvoir la participation des femmes à la prise de décisions sur le plan politique et en matière de sécurité. Nous appelons tous les États Membres de l'ONU à adopter et à mettre en œuvre des plans d'action et des stratégies nationales sur les femmes et la paix et la sécurité. Ensemble, nous devons nous donner pour priorité d'élever et d'amplifier la voix des femmes, veiller à ce qu'elles soient entendues, protéger la sûreté et la sécurité des femmes et des filles, et nous assurer qu'elles peuvent jouer un rôle important dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Le monde est plus sûr et plus prospère lorsque les femmes et les filles sont à la table et qu'elles sont appuyées et entendues.

Comme nous l'avons noté en août, durant l'examen de la reconduction du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, le moment

est porteur d'immenses possibilités pour la Somalie (voir S/PV.8833), et nous exhortons le Gouvernement à faire tout son possible pour respecter les échéances électorales établies et continuer à promouvoir la coopération entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération. Malgré des signes encourageants, il reste beaucoup à faire pour qu'une Somalie pacifique, prospère et démocratique devienne une réalité pour l'ensemble de la population somalienne.

M. Aougi (Niger) : Je remercie M^{me} Amina Mohammed et M^{me} Shukria Dini, pour leurs présentations qui nous donnent un aperçu de l'implication des femmes dans le processus politique en Somalie.

Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes, au peuple et au Gouvernement somaliens suite à la dernière attaque meurtrière. Nous exprimons nos préoccupations face aux formes de violence dont les femmes sont victimes.

Nous saluons l'avancée positive de la mise en œuvre du quota pour les femmes lors des dernières élections. Nous encourageons et exhortons les dirigeants et acteurs politiques somaliens à s'investir davantage en vue de l'atteinte du quota de 30 % réservé aux femmes pour les futures élections.

Il est évident que le processus électoral en cours est gage de l'amélioration des conditions et de l'implication politique, administrative et économique des femmes, d'où l'intérêt pour la communauté internationale en général et le Conseil de sécurité en particulier de s'assurer que le processus électoral est inclusif et participatif.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Avant de commencer mon intervention officielle, je voudrais présenter les condoléances de mon pays, le Mexique, à toutes les familles qui ont subi des pertes au cours de l'attaque terroriste perpétrée par les Chabab à Mogadiscio il y a quelques jours.

Je souhaite la bienvenue à la Vice-Secrétaire générale, Amina Mohammed, dans la salle du Conseil aujourd'hui et la remercie de son exposé. Je salue et remercie également M^{me} Shukria Dini.

La récente visite de la Vice-Secrétaire générale Mohammed en Somalie était non seulement l'expression d'un appui bienvenu à des milliers de femmes dans le pays, mais a également rappelé le suivi fait par la communauté internationale des engagements pris dans ce domaine.

Nous considérons que la séance d'information d'aujourd'hui constitue un excellent complément au travail du Groupe informel d'experts du Conseil de sécurité chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité en ce qui concerne la situation en Somalie. Comme nous l'avons déjà déclaré au Conseil, l'avenir de la Somalie dépend de la participation pleine, égale et effective des femmes au processus politique et aux autres sphères de la vie publique. Leur implication est indispensable pour parvenir à une paix et à un développement durables. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance d'intensifier les efforts visant à respecter l'engagement pris par les Somaliens eux-mêmes d'atteindre une représentation des femmes d'au moins 30 %.

Nous continuons également à plaider pour des élections véritablement inclusives. Mon pays juge préoccupant que jusqu'à présent, aucun État de la fédération n'ait atteint le quota de 30 % dans les élections à la Chambre haute. Outre les contraintes financières, les candidates et candidates potentielles sont confrontées à toute une série de difficultés, notamment des problèmes de sécurité, de peur et d'intimidation.

Il est impératif de renforcer la protection des femmes candidates afin de garantir leur participation au processus électoral. Il est tout aussi important que les femmes récemment élues reçoivent le soutien et les ressources nécessaires pour exercer leurs fonctions législatives de manière efficace et sans crainte.

Le Mexique condamne toutes les formes de violence à l'égard des femmes et les menaces à leur sécurité. Leur protection contre toutes les formes de violence, y compris la violence sexuelle liée au conflit et la discrimination, doit être une priorité. Il est tout aussi important de finaliser le plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité, de ratifier la pleine mise en œuvre la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et d'adopter des lois visant à criminaliser la violence sexuelle et fondée sur le genre, y compris les mutilations génitales féminines, le viol conjugal et le mariage d'enfants. La formation du nouveau Parlement représente une opportunité de réintroduire le projet de loi sur les infractions sexuelles de 2018 et d'établir une politique de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines, entre autres.

De même, mon pays appelle le Gouvernement somalien à respecter ses engagements en matière d'intégration du genre dans les institutions du secteur

de la sécurité. Il faut également faire davantage pour garantir l'accès des femmes à l'égalité des chances en matière d'éducation et d'emploi. Pour sa part, la communauté internationale doit aider le Gouvernement fédéral somalien à renforcer ses capacités, non seulement pour assurer la dimension électorale, mais aussi pour enquêter sur les violences sexuelles et fondées sur le genre et en poursuivre les auteurs.

Enfin, face aux récents événements politiques, nous réitérons l'importance de résoudre les différends par le dialogue dans l'intérêt de la Somalie et de donner la priorité à la tenue pacifique d'élections transparentes, crédibles et inclusives. Il ne faut pas laisser la discorde entre les principales voix politiques mettre en péril les progrès réalisés dans le pays.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, pour l'organisation de cette séance extrêmement opportune. Nous soutenons pleinement l'inclusion du programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans toutes les discussions géographiques, et cette approche transversale nous semble absolument indispensable à la mise en œuvre du cadre normatif des résolutions du Conseil. Je remercie tout particulièrement la Vice-Secrétaire générale d'être parmi nous et d'avoir suscité aujourd'hui cette séance à son retour de mission en Afrique de l'Est. Je remercie également le docteur Dini d'avoir fait entendre dans cette enceinte la voix des femmes somaliennes.

Nous partageons les préoccupations exprimées et les recommandations formulées. L'augmentation des violences sexuelles et fondées sur le genre est inadmissible. Les responsables de ces violences doivent répondre de leurs actes, et nous appelons par ailleurs à la mise sous sanctions des auteurs de ces violations, tel que prévu par les résolutions du Conseil de sécurité.

La diplomatie féministe que poursuit la France fait de la mise en œuvre universelle du programme pour les femmes et la paix et la sécurité une priorité. C'est tout le sens de l'organisation du Forum Génération Égalité qui a été accueilli à Paris en juin 2021 et qui a été coorganisé avec ONU-Femmes ainsi qu'avec le Mexique.

Ce forum a lancé un mécanisme permettant de suivre la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité intitulé Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire, 20 ans après l'adoption historique de la résolution 1325 (2000) ayant initié ce programme. Au cours de ce forum, les États se

sont engagés à assurer la pleine et égale participation des femmes dans toutes les sphères pertinentes. C'est d'autant plus urgent en Somalie. Le changement doit intervenir dans tous les pans de la société. Aujourd'hui, comme cela a été rappelé par plusieurs de mes collègues, en Somalie, près d'une jeune fille sur trois a subi des mutilations génitales, et une jeune fille sur 12 est mariée avant ses 15 ans.

La France enjoint la Somalie à mettre en œuvre ses engagements internationaux et régionaux en adoptant les textes législatifs appropriés pour la protection des femmes et des filles et pour judiciariser, pour condamner et réprimer les auteurs de tous les faits de violences sexuelles et fondées sur le genre.

Il est évident que ce sursaut du pouvoir politique et cette prise de conscience de la nécessaire, légitime et juste inclusion de la moitié de la population dans les décisions concernant l'avenir du pays seront facilités lorsque sera respecté le quota de 30 % de femmes élues au Parlement. Cette séance aujourd'hui nous rappelle également le coût de l'inaction. La crise politique actuelle paralyse la Somalie. Comme souvent, ce sont les femmes qui sont impactées de façon disproportionnée. Les élections doivent être organisées sans délais et conformément aux accords de septembre 2020 et de mai 2021, comme rappelé par le Conseil le 18 septembre dernier. Le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération doivent œuvrer conjointement pour que les échéances électorales soient respectées.

L'urgence est enfin sécuritaire. Comme cela a été rappelé par mon collègue kényan, la présence des Chabab sur une vaste partie du territoire somalien représente une menace constante pour tous les Somaliens, mais en particulier pour les femmes qui sont les victimes de violences et de mariages forcés.

Nous devons poursuivre nos efforts pour lutter contre ce groupe. Le plan de transition somalien doit être pleinement mis en œuvre, avec l'appui de l'ensemble des partenaires régionaux et internationaux de la Somalie. Comme le prévoit la résolution 2568 (2021) du Conseil, la lutte passe également par la mise en place d'une mission reconfigurée de l'Union africaine, à compter de 2022.

La France salue le travail de l'Organisation des Nations Unies en Somalie et le courage de tous les acteurs de la société civile qui œuvrent au quotidien sur le terrain pour défendre les droits des femmes somaliennes.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs pour remercier la Vice-Secrétaire générale de son exposé et pour la visite qu'elle effectue ici afin d'attirer l'attention sur l'importance de la participation politique des femmes. Je tiens également à remercier sincèrement M^{me} Dini pour avoir partagé ses idées.

L'Estonie est profondément préoccupée par le désaccord actuel entre le président Farmajo et le Premier Ministre Roble. Nous demandons instamment à toutes les parties d'éviter les actions susceptibles de conduire à la violence, de résoudre d'urgence leurs différends par le dialogue et de donner la priorité à la tenue pacifique d'élections transparentes, crédibles et inclusives dans les délais convenus. La réussite des élections est le seul moyen de poursuivre les efforts plus larges d'édification de l'État, et cela doit donc rester une priorité.

Les élections jetant les bases du prochain chapitre de la Somalie, on ne saurait trop insister sur l'importance de la participation des femmes. Par conséquent, nous appelons les dirigeants somaliens à respecter leur engagement à garantir la mise en œuvre du quota de 30 % de femmes dans les élections, afin de préserver leur représentation politique.

Nous constatons également la nécessité de faire davantage pour promouvoir les droits des femmes dans l'ensemble de la société. L'Estonie est alarmée par l'augmentation de la violence sexuelle et fondée sur le genre. Trop de femmes et d'enfants somaliens restent piégés dans un cycle de violence, et cela requiert l'attention urgente des autorités somaliennes. L'Estonie appelle le Gouvernement fédéral à accélérer l'adoption d'un nouveau plan d'action national pour mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits. Il est également crucial que les droits des femmes soient codifiés dans la Constitution révisée et les autres cadres juridiques. Une plus grande résilience, la paix et la stabilité en Somalie ne peuvent être atteintes que par l'inclusion complète des femmes dans tous les secteurs de la société.

Afin d'offrir une vie meilleure non seulement aux femmes somaliennes, mais à l'ensemble du peuple somalien, la défaite des Chabab doit rester une priorité pour le Gouvernement. À cet égard, nous appelons le Gouvernement fédéral à accélérer la mise en œuvre du plan de transition somalien afin de faire d'une Somalie libérée une réalité.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer le plein appui de l'Estonie à la Somalie et à son peuple.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de l'Irlande.

Je remercie la Vice-Secrétaire générale de son leadership – en général, mais et en particulier aujourd'hui, s'agissant de soutenir la participation politique des femmes en Somalie. Je remercie sincèrement, en outre, M^{me} Dini de s'être jointe à nous aujourd'hui. Je sais que le Ministre irlandais des affaires étrangères avait vivement apprécié ses éclairages quand elle l'a rencontré à Mogadiscio en juillet. J'ai été particulièrement frappée par son exposé sincère aujourd'hui.

J'adresse mes profondes condoléances aux familles des victimes des attaques de ce week-end, parmi lesquelles figurait M^{me} Abukar, dont la mort nous rappelle le tribut tragique que les conflits en Somalie continuent de prélever sur les femmes de ce pays, notamment celles qui œuvrent courageusement pour le changement.

Soyons clairs : partout dans le monde, il existe une corrélation directe entre la participation politique des femmes et la stabilité, la paix et la prospérité de leurs sociétés. La participation des femmes à tous les aspects de la vie publique est une condition *sine qua non* d'une paix et d'une sécurité durables. En Somalie, les prochaines élections nationales présentent une occasion de faire fond sur les progrès déjà réalisés et de permettre aux femmes d'occuper la place qui leur revient de droit à la tête de leur société.

Fait encourageant, en 2019, la Charte des femmes somaliennes, texte historique, a fixé à 50 % le taux cible de participation des femmes à tous les aspects de la vie publique somalienne. Les responsables du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération ont franchi une nouvelle étape vers cet objectif en renouvelant leur attachement au quota de 30 % pour la représentation des femmes aux prochaines élections législatives. Nous accueillons favorablement également les mesures prises par la suite pour réduire les frais d'inscription pour les femmes candidates, nommer des ambassadrices de bonne volonté chargées de plaider pour une inclusion plus marquée des femmes, et améliorer les dispositions en matière de sécurité pour les candidates, autant de mesures pratiques pour étayer cet effort.

Toutefois, il y a un peu plus d'un mois, dans cette même salle, notre consœur de la société civile, M^{me} Gaballe, nous disait que la concrétisation d'un mécanisme concret pour mettre en œuvre le quota de 30 % « reste difficile et semble inatteignable » (*S/PV.8833, p.8*). J'exhorte les dirigeants somaliens à prendre de nouvelles

mesures pour traduire leurs engagements dans les faits, notamment en réservant aux femmes 30 % des sièges des deux chambres du Parlement.

D'après les informations que continuons de recevoir, les candidates politiques sont freinées par l'insécurité et l'intimidation. Cela ne peut pas durer. Le Gouvernement somalien doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour créer un environnement sûr pour toutes les femmes candidates. J'encourage toutes les parties prenantes à adopter une approche globale de l'autonomisation des femmes, notamment en prodiguant un appui post-électoral aux députées nouvellement élues, afin de les aider à s'acquitter de leur rôle législatif.

Je suis profondément alarmée par l'augmentation choquante de la violence sexuelle et fondée sur le genre et de la violence sexuelle liée au conflit, comme l'a souligné récemment la Représentante spéciale du Secrétaire général, Pramila Patten. Durant sa visite en Somalie en juillet, le Ministre irlandais des affaires étrangères s'est entretenu directement avec des femmes figures de la société civile qui s'efforcent à la fois de fournir une protection aux rescapées et de remédier aux conditions permettant à cette violence de foisonner. J'exhorte les autorités somaliennes à prendre des mesures immédiates pour protéger les femmes et les filles contre toute forme de violence, y compris sexuelle et fondée sur le genre. J'appelle également les autorités somaliennes à mener immédiatement une enquête crédible sur la disparition de M^{me} Ikran Tahlil.

La participation politique des femmes va de pair avec leur protection contre la violence. Ce n'est qu'en s'attaquant à l'inégalité de genre, notamment grâce à la participation politique des femmes, que nous pourrions éradiquer la violence fondée sur le genre. En ce moment crucial pour l'avenir politique de la Somalie, je suis convaincue que les dirigeants somaliens ont le courage de mettre de côté leurs différences et de donner la priorité au peuple somalien. Nous ne pouvons pas permettre de nouveaux retards dans le processus électoral. J'exhorte les dirigeants somaliens à mettre en œuvre d'urgence le processus électoral, en particulier le quota de 30 % pour la représentation des femmes. Le peuple somalien et les femmes somaliennes ne méritent pas moins.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste.

La séance est levée à 16 h 25